

Enseignant - SVT

22-09-2025

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3476.html>

travail) + MGEN

- Mutuelle complémentaire facultative et personnelle à la charge du salarié ;
- Possibilité de cotiser à la CFE Vieillesse
- Fiscalité : dans le cadre de la convention fiscale franco-marocaine, les impôts sont à payer en France.

Si vous êtes de nationalité marocaine ou tiers :

Durée du contrat :

- Contrat de droit local : la durée est indéterminée
- Bénéficiaire des années d'anciennetés dans un poste similaire

Autres Avantages :

- Gratuité (scolarité des enfants) après une année d'ancienneté sous réserve de réussir aux tests d'admission
- Prime annuelle de 9000 dirhams versée au mois de décembre
- Possibilité de cotiser à la fois à la CIMR et Axa Futuris complémentaire pour l'épargne retraite